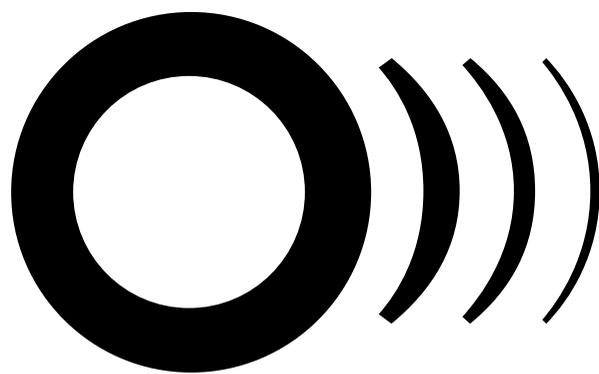


Veigy-Foncenex

L'ECHO



votre magazine municipal

www.veigy-foncenex.fr • MAI 2023 • n°208



L'eau douce,
FOCUS **une ressource**
inestimable et
menacée.




 INSTANTANÉ


Édito

**Catherine Bastard,
maire de Veigy-Foncenex**



Ce numéro 208 est le deuxième de la nouvelle formule de l'Écho. Vous avez été très nombreux à nous féliciter pour le travail fourni. Au nom du comité de rédaction, je vous remercie pour vos encouragements et j'espère que ce numéro sera à la hauteur de vos attentes !

À l'approche de l'été, nous avons fait le choix d'un « Focus » sur l'eau, ce bien si précieux. Longtemps considérée comme inépuisable, cette ressource est pourtant aujourd'hui menacée en raison des changements climatiques et de l'augmentation des besoins. Les précipitations de l'hiver n'ont pas permis de reconstituer les réserves en eau. Il est plus que probable que des restrictions des usages de l'eau soient décrétées durant l'été. Ce dossier nous permet de vous informer sur la distribution de l'eau potable à Veigy-Foncenex et d'expliquer en quoi nos habitudes concernant les jardins, piscines, plantations, lavages de voitures et autres pratiques devront s'adapter à la situation. En lien avec la nécessité de réduire nos consommations d'eau potable, des collecteurs d'eau de pluie seront installés au pied de certains bâtiments communaux, les plantations choisies seront moins gourmandes en eau et la tonte sera raisonnée pour préserver la biodiversité et la qualité des sols.

Côté finances, le Conseil municipal a voté le budget primitif 2023 et vous retrouverez les principaux projets retenus dans ce numéro. Le budget supplémentaire qui sera proposé en juin, viendra préciser et réajuster les objectifs de dépenses et de recettes tant au niveau du fonctionnement que des investissements.

Je vous souhaite, Chères Veigyennes et Chers Veigyens, un bel été. Au plaisir de nous retrouver durant des moments festifs et estivaux !

“ **Au nom du comité de rédaction, j'espère que ce numéro sera à la hauteur de vos attentes.** ”



- 03 - Édito
- 46 - Tribunes
- 47 - Informations pratiques
- 47 - État-civil

La vie d'ici

08 - En images

- Éric-Emmanuel Schmitt à Veigy
- le festival du film Vert
- *Le Diable au Cor*
- Rencontre intergénérationnelle
- *Les Sea Girls*
- Concert *le Grand Bain Tour*
- Carnaval
- Lecture publique *Cie Super Trop Top*
- La compagnie Léman Chaud en tournée
- Souvenir des victimes et des héros de la déportation
- *Les K'Bolés du Solex*
- Bourse aux vélos
- Hommage à Jean-Marc Rey

12 - Actualités

- Soirée d'accueil des nouveaux habitants
- Vos papiers s'il vous plaît !
- Des murets anti-intrusion
- Crèche municipale Arc-en-ciel, les tout-petits aussi ont besoin de place
- Investiture du Conseil municipal des Jeunes 2023
- Bon voisinage et bruits intempestifs

- Chenilles processionnaires, guêpes, frelons, tiques font leur retour
- Nala compagnie : le comportementalisme félin
- Nouveaux locaux pour le périscolaire et les centres de loisirs
- Nouveauté : les chantiers Jeunes
- Informations sur les avancées du PLUi-HM
- En cas de fortes chaleurs, mise en place du plan Canicule
- Une nouvelle bénévole à la médiathèque

19 - Question-réponse

- Quelles sont les incidences de la loi SRU sur notre commune ?

Veigy en actions

22 - Grand angle

L'eau douce, une ressource inestimable et menacée

26 - C'est voté

- Budget 2023
- Subventions aux associations : soutien record en 2023
- Accès aux soins : vers la création d'une deuxième maison de santé à Veigy-Foncenex

28 -Avancer ensemble

- Le bénévolat, enjeu stratégique pour les associations



30 - Comment ça marche ?

- Des nouvelles de l'éco-jardin partagé

32 - En immersion avec...

- Les sapeurs-pompiers de Veigy-Foncenex

ça C'est Veigy

36 - 6 choses à savoir sur...

- Les avancées en matière de sécurité

38- Portrait

- Le Foyer Saint Georges

40 - On sort !

- Fêtes des mères-CCAS/Tonic Gym Veigy
- Lecture musicale *Au hasard des chemins*
- Fête de la Musique
- Concert et bal du 14 juillet
- Concert *Toss'n Turn*
- La Bâtie, Festival de Genève
- Rentrée scolaire 2023/24
- Forum des associations
- Ensemble, *nettoyons la nature*
- Journée nationale du Patrimoine
- Marche découverte
- Zone de gratuité



Directrice de publication : Catherine Bastard

Comité de rédaction : Catherine Bastard, Jeanne Vuagnoux, Laurence Pillonel, Bertrand Leverd, Nathalie Crausaz.

Rédacteurs : Jeanne Vuagnoux, Laurence Pillonel, Bertrand Leverd, autres rédacteurs.

Comité de relecture : Florence Pignier, Farida Leverd, Antoine Perez.

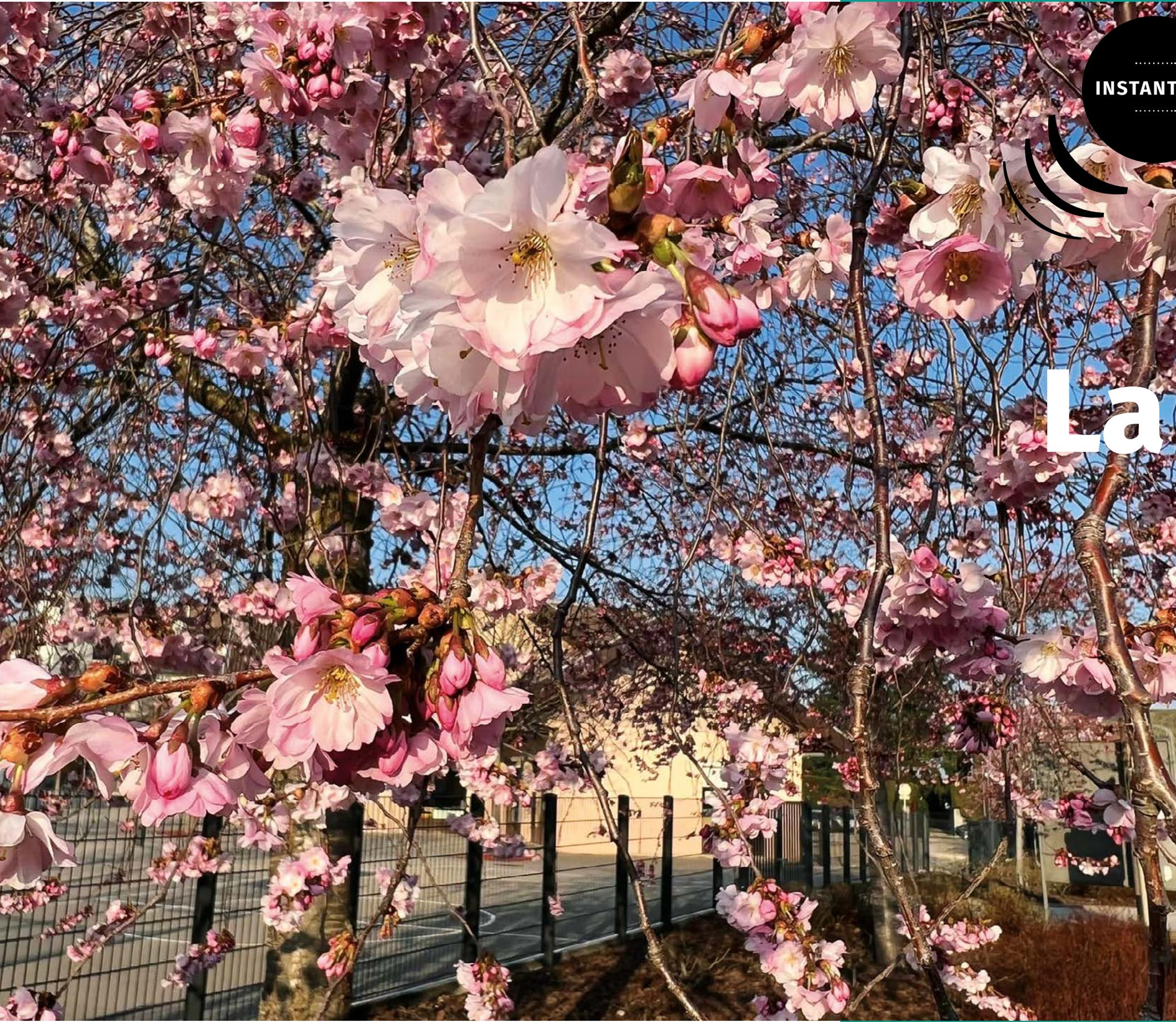
Photos : mairie de Veigy-Foncenex, Andres Ayrtton, Alena Darmel, Gaelle Isoux, Jacob Lund, Toss'n Turn, Rodnae productions.

Graphisme : Valérie Brossault - papyalfred.design

Impression : Uberty Jourdan - www.ubertyjourdan.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB.   

veigy-foncenex.fr



.....
INSTANTANÉ
.....

**Le monde
Est devenu
Un cerisier en fleurs**

(Haïku du poète zen Ryōkan Taigu)

La vie d'iCi

8 - **En images**

12 - **Actualités**

19 - **Question-réponse**

“ À travers le portrait de personnages attachants, Eric-Emmanuel Schmitt a su conquérir les spectateurs venus nombreux. ”

.....
EN IMAGES
.....



+++ Salle comble au Damier

Samedi 25 mars, dans le cadre des *Chemins de traverse* de la Maison des Arts du Léman, le Damier accueillait l'écrivain et comédien Eric-Emmanuel Schmitt dans un monologue autobiographique, *Madame Pylinska et le Secret de Chopin*. À travers le portrait de personnages attachants, dans une mise en scène délicate de Pascal Faber et superbement accompagné par le pianiste Nicolas Stavy, Eric-Emmanuel Schmitt a su conquérir les spectateurs venus nombreux. Un texte ciselé et une interprétation faite d'émotions, de douceur et d'humour.

www.veigy-foncenex.fr

02. Festival du Film Vert

Le 28 mars, dans le cadre du Festival du Film Vert, projection de *L'Or bleu des Alpes, un Bien menacé* de Dorothee Adam en présence de Luc Moreau, glaciologue.



03. Les Sea Girls, Anthologie ou presque...

Le 28 janvier, les *Chemins de traverse* faisaient découvrir les *Sea Girls*. Elles ont enchanté le Damier avec leur show extravagant !

04. Concert 100% féminin Le Grand Bain Tour

05. *Super Trop Top* en résidence au Damier
Le 22 février, la Cie *Super Trop Top* (STT), en résidence au Damier, a proposé une lecture publique de son nouveau spectacle *Tous les Poètes habitent Valparaiso*.

06. Rencontre intergénérationnelle

Le 28 mars 2023, la micro-crèche *Ô P'tit Môme* s'est rendue à l'EHPAD *Les Érables* pour partager des moments d'activité entre enfants et résidents. Au programme, pâte à modeler et musique.

07. *Le Diable au Cor*

Ce printemps, le Foyer Saint-Georges a fait salle comble avec *le Diable au Cor*, une comédie réjouissante de Christian Rossignol.



04. La compagnie Léman chaud en tournée !

Après Brenthonne, Veigy-Foncenex et Douvaine, les voici aux hivernales du Teil en Ardèche !

05. Souvenir des victimes et des héros de la déportation

Le 30 avril, pour la première fois depuis la pandémie, plus de 200 personnes étaient rassemblées au mémorial des sauveteurs de l'ombre à Crevy pour la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.



.....
EN IMAGES
.....

01. Carnaval

Organisé par l'APEV le 18 mars, le carnaval sur le thème du cinéma a été un grand succès. Les associations ont défilé dans une ambiance festive et familiale.

02. La Bourse aux vélos

Un grand choix de vélos et un atelier très sollicité pour cette journée organisée par Veigy Demain.

03. Pose photo

Avec la compagnie *K Bolés du Solex*, gendarmes de Veigy-Foncenex, avant de prendre leurs fonctions pendant le Carnaval 2023 avec la bénédiction des nonnes !



06. Hommage à Jean-Marc Rey par le club de l'Hermance

Le club de l'Hermance rend hommage à Jean-Marc Rey, son président décédé le 20 février 2023 après trois ans de lutte contre la maladie. Il a été membre actif du club pendant 18 années, dont 6 ans en tant que président. Jean-Marc, merci pour tes nombreuses années de bénévolat.

ACTUALITÉS



Soirée d'accueil des nouveaux habitants.

Vous êtes résident sur la commune depuis le 1^{er} octobre 2022 ? Inscrivez-vous à la soirée d'accueil des nouveaux Veigyens.

Elle aura lieu le vendredi 9 juin 2023 à 18h00 dans la salle d'animation. A cette occasion, nous vous accueillerons pour vous présenter la commune, ses services, ses équipements, la vie associative et municipale.

Ce moment de partage constitue une formidable occasion de faire connaissance.

Comment s'inscrire ?

Simplement en prenant contact avec la mairie par téléphone au 04 50 94 90 11 ou par mail: mairie@veigy-foncenex.fr.

Inscription obligatoire.



Vos papiers s'il vous plaît !

Cartes d'identité et passeports bientôt réalisables en mairie à Veigy-Foncenex.

Vous êtes nombreux à solliciter les services de la mairie pour savoir où et comment faire une demande de pièces d'identité. Les délais sont très longs et c'est dans ce contexte que Veigy-Foncenex a souhaité proposer ce nouveau service à la population.

Dès qu'il sera accessible, une communication paraîtra sur le site internet et chacun pourra prendre rendez-vous en ligne en suivant le lien vers une plateforme dédiée.

Des murets anti-intrusions...

Suite aux occupations illicites des gens du voyage qui ont comptabilisé 17 semaines de présence en 10 mois, la municipalité a implanté des murets aux parkings de l'ancienne douane et aux abords du terrain contigu à l'espace ABC.

Du travail reste à faire avec la pose de portiques au champ Faviol, aux deux parkings ainsi que des bornes rétractables au mail piéton et rue du Stade. Ces travaux devraient permettre plus de sécurité et de confort pour les Veigyens, petits et grands. Espérons que ces équipements permettront de retrouver l'usage normal des espaces publics que sont nos parkings, nos espaces de loisirs et terrains de sport.



Crèche municipale Arc en Ciel, les tout-petits ont aussi besoin de place !

Ils sont 18 aujourd'hui et seront 24 demain. Chacun sait combien il est difficile de satisfaire toutes les demandes des familles veigyennes pour la garde des tout-petits.

Le conseil municipal a donc inscrit à son programme un agrandissement significatif des lieux et une amplitude horaire plus grande afin de permettre aux parents de bénéficier d'un service public de meilleure qualité. Un cabinet spécialisé dans la petite enfance a été mandaté afin de prévoir l'extension de la crèche au parc des Vannées. C'est dans cet écrin de verdure que la crèche Arc en Ciel va s'étendre de plain-pied vers le Nord du terrain. Les nouveaux espaces permettront :

- Un accueil du relais petite enfance de Thonon Agglo à destination des assistantes maternelles ;
- Un dortoir agrandi et orienté au Nord pour plus de fraîcheur ;
- Une salle de motricité totalement dédiée ;
- Un lieu de rencontre parents-crèche, convivial et confidentiel ;
- Un dortoir en plein-air !

C'est dans ces contours originaux, naturels et modernes que les services municipaux et les élus des commissions « enfance-jeunesse » et « bâtiments » ont travaillé afin que la petite enfance soit accueillie dans des conditions optimales dès la rentrée 2025.



Conseil Municipal des Jeunes, investiture des élus 2023

La cérémonie d'investiture a eu lieu le mardi 7 mars à la salle du conseil. Après le discours de Madame le Maire, les nouveaux élus ont reçu leur écharpe et tous ont reçu un classeur contenant leur diplôme ainsi que leur carte de membre et une cocarde. Ensuite nous avons pu déguster un joli buffet préparé par la mairie. Cette soirée a été bien appréciée par tous.

Nous remercions la mairie pour cet accueil chaleureux. Nous avons hâte de commencer de nouveaux projets !

Écrit par Leïve, Elena, Nathan et Alexandre.



Bon voisinage et bruits intempestifs

Si la lutte contre les nuisances sonores fait bien l'objet d'une réglementation préfectorale, les critères de sanction sont différents selon que le bruit est causé la nuit ou le jour, la semaine ou le week-end.

Il est ainsi possible de réaliser des travaux bruyants sur une propriété privée :

- les jours ouvrables : entre 8h et 20h ;
- le samedi : entre 9h et midi et entre 14h30 et 19h ;
- le dimanche et les jours fériés : entre 10h et midi.

Les nuisances constatées en dehors de ces périodes peuvent entraîner une amende forfaitaire d'un montant de :

- 68 € si l'auteur du bruit règle l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction ;
- 180 € après ce délai.

L'auteur du bruit peut également se voir confisquer le matériel qui était destiné à causer le bruit ou l'objet qui en résulte.



Attention : chenilles processionnaires, guêpes, frelons asiatiques et tiques font leur retour

L'été arrive et avec lui des nuisibles qu'il faut savoir repérer afin de s'en prémunir.

Les chenilles processionnaires colonisent les pins et résineux. Elles provoquent des réactions pouvant aller jusqu'à des lésions oculaires et respiratoires. Ne cherchez pas à retirer leurs cocons, contactez les services techniques de la mairie qui vous renseigneront.

servicestechniques@veigy-foncenex.fr

En plus des guêpes, les frelons asiatiques sont présents dans notre région. Observez abris et jardins mais ne cherchez pas à détruire les nids, contactez une entreprise spécialisée.

On rencontre les tiques, dans les hautes herbes et les zones boisées. Elles peuvent transmettre des maladies graves. En cas de piquûre, il est important de retirer le parasite le plus vite possible.



Nala compagnie, qu'est-ce que le comportementaliste félin ?

Marie est la responsable de l'éducation des chats de l'association. Au sein de celle-ci, elle aide les familles d'accueil, conseille, accompagne les adoptants dans leur relation avec leur chat et propose des consultations. Son travail est entièrement bénévole et la contribution demandée pour tout coaching est entièrement versée à l'association.

Contact : nalacompanie@gmail.com — 06 34 26 12 86



De nouveaux locaux pour le périscolaire et les centres de loisirs

Veigy grandit et c'est aujourd'hui jusqu'à 115 enfants qui fréquentent les structures d'accueils périscolaires et extrascolaires. Des locaux adaptés à ce jeune public verront bientôt le jour.

Jusqu'à présent, les enfants sont accueillis au sein du restaurant scolaire et il n'est pas toujours évident de proposer des animations au milieu du mobilier de restauration. De plus, la réglementation exige désormais que les structures accueillent les enfants dans un lieu qui leur soit totalement dédié.

Après une étude approfondie, depuis la location de bâtiments modulaires jusqu'à leur achat, la commission « bâtiments » a proposé au Conseil municipal de s'orienter vers une extension

au-dessus de la cantine scolaire afin de respecter l'environnement et de limiter les coûts. En effet, en 2023, il est moins coûteux de construire en dur plutôt qu'en modulaire malgré le coût des matériaux. Le cahier des charges demande aux entreprises une ossature bois pour le bâti ainsi qu'une terrasse permettant les accès PMR par la médiathèque municipale. Quatre cabinets d'architectures de la région ont répondu à l'appel d'offres et un seul sera choisi par la commission bâtiments.

“ En 2023, il est moins coûteux de construire en dur plutôt qu'en modulaire. ”



01. Vu de l'espace ABC avant l'extension.

02. Jardin pédagogique du service enfance/jeunesse.



Nouveauté : les chantiers Jeunes

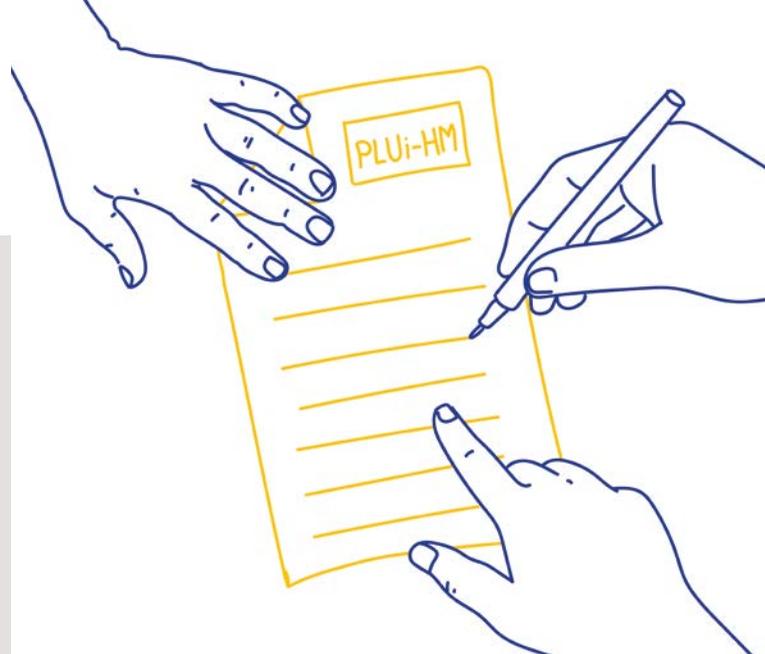
Pour la première fois cette année, la commune propose aux jeunes Veigyennes et Veigyens de 15 à 17 ans des chantiers permettant d'être utile aux autres, de découvrir le monde du travail et de percevoir une rémunération.

Les chantiers, composés de 8 jeunes, se tiendront du 10 au 13, ainsi que du 17 au 21 juillet 2023. Durant leur semaine de travail, ils seront répartis en groupe de 4, entre l'école, la médiathèque ou encore les services techniques.

Les dossiers de candidatures sont à retirer et à rendre à l'accueil de la Mairie du 9 au 19 Mai 2023.

Nous nous réjouissons de les accueillir et de participer tous ensemble au lancement de ce nouveau projet tant attendu.

www.veigy-foncenex.fr



Informations sur les avancées du PLUi-HM

Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Habitat et Mobilités

L'élaboration du PLUi HM a débuté en septembre 2021. Plusieurs phases sont prévues : une phase d'étude et de concertation puis une phase administrative. La procédure va durer environ quatre ans jusqu'à l'approbation finale du document à l'été 2025.

Ce document a pour but d'établir un projet global d'urbanisme et d'aménagement. Il fixera les règles générales d'utilisation du sol pour les vingt-cinq communes de l'agglomération et près de 91 000 habitants.

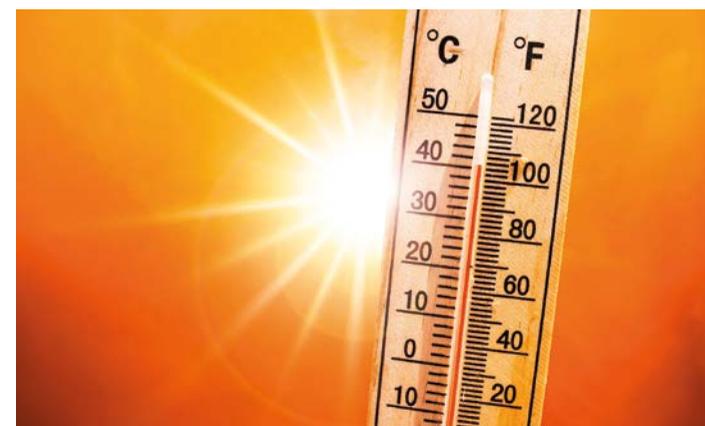
Ce projet se déroule en trois grandes étapes et cinq documents principaux : le rapport de présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, les Programmes d'Orientations et d'Actions, les règlements écrit et graphique (plan de zonage), et les Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Le document d'urbanisme se réalise en concertation avec les élus, les citoyens, les professionnels du territoire, les associations et les partenaires institutionnels (État, Région, ...)

+))) Comment s'impliquer ?

Des réunions publiques sont proposées tout au long de l'étude et des registres de concertation sont à disposition dans les 25 mairies de l'agglomération. Une plateforme numérique permet également de donner son avis.

Je participe
au projet



En cas de fortes chaleurs, mise en place du Plan canicule

Chaque été, le plan canicule peut être déclenché par la préfecture si de fortes chaleurs sont constatées pendant plusieurs jours .

Si vous êtes Veigyens, que vous avez plus de 65 ans, si vous êtes isolés ou en situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'un soutien du CCAS lors du déclenchement du plan canicule. Les référents s'assurent de votre bien être et vérifieront que toutes les précautions sont prises pour lutter contre la chaleur.

Si vous pensez relever de ce dispositif, inscrivez-vous sur le registre nominatif confidentiel du CCAS en téléphonant au 04 50 94 90 11 ou par mail ccas@veigy-foncenex.fr.



Une nouvelle bénévole à la médiathèque

Julie a 17 ans, habite Veigy-Foncenex depuis toujours et se passionne pour la grainothèque. Elle en est désormais la bonne fée !

Lycéenne, elle connaît bien la médiathèque qu'elle fréquente depuis toute petite. Elle rejoint aujourd'hui l'équipe de bénévoles pour s'occuper de la grainothèque. Julie sera présente en général le vendredi en fin de journée pour égrainer, trier, emballer, chercher des informations, les transmettre et s'occuper du jardin sur le palier. Elle a déjà emballé les graines récoltées l'an dernier. Elles n'attendent plus que vous !

Pour en savoir plus sur la grainothèque :
mediatheque-veigy-foncenex.fr

Vous recherchez un job d'été en Mairie ?

**Les emplois saisonniers
2023 sont ouverts !**

La commune propose des Contrats à Durée Déterminée de 1 mois afin de renforcer l'équipe des services techniques et plus particulièrement les services voirie et espaces verts, durant l'été. Vous aurez pour mission un travail manuel avec possibilité d'horaires décalés pour l'arrosage et l'entretien des espaces verts de la commune.

Pour postuler, rien de plus simple, il faut être âgé de 18 ans et si possible être titulaire du permis de conduire (permis B), 4 postes sont à pourvoir (2 en juillet et 2 en août). Merci d'adresser votre candidature et CV en précisant vos disponibilités pour un mois donné, au plus tard le 10 juin 2023 à l'adresse suivante :

Commune de Veigy-Foncenex - 26, rte du Chablais - 74140 VEIGY FONCENEX

Ou par mail : ressourceshumaines@veigy-foncenex.fr



Centre de loisirs d'été, les inscriptions c'est à partir du 31 mai !

Chaque été, la commune de Veigy-Foncenex accueille vos enfants de 3 à 11 ans dans son centre de loisirs.

Encadrés par une équipe d'animateurs qualifiés, les enfants se voient proposer de nombreuses activités ludiques et diversifiées. Ils pourront s'amuser et s'épanouir dans un environnement sécurisé et propice à l'apprentissage du vivre-ensemble.

Deux sessions seront organisées :

1. du lundi 10 au vendredi 28 juillet
2. du lundi 31 juillet au vendredi 25 août.

Les dossiers d'inscription seront téléchargeables sur le site internet ou à retirer à l'accueil de la mairie à partir du lundi 5 juin 2023. Le service enfance-jeunesse propose aux parents deux

permanences d'inscriptions, sans rendez-vous, les mercredis 31 mai et 7 juin 2023, de 8h30 à 12h. Ces permanences se tiendront au service enfance-jeunesse au 26 route du Chablais.

Nouveau cette année ! Du 10 au 21 juillet, le service enfance-jeunesse organise les *Rendez-vous du Roseau* pour les collégiens de 11 à 17 ans. Des rendez-vous en journée ou l'après-midi pour participer à des activités collectives : acrobranche, sortie au lac, activités extérieures, bowling, VTT, randonnée... Retrouvez le dossier d'inscription sur le site internet de la mairie, rubrique *Espace jeunes des Roseaux*.



En savoir +
veigy-foncenex.fr

QUESTION
RÉPONSE

La mairie de Veigy répond à vos questions

Quelles sont les incidences de la loi SRU sur notre commune ?

La loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain, appelée Loi SRU, modifie le droit de l'urbanisme et du logement en France. L'article 55 impose à certaines communes de plus de 3500 habitants, dont la nôtre, de disposer d'un nombre minimum de logements sociaux.

Visant à encourager le développement durable en densifiant de manière raisonnée les espaces déjà urbanisés, cette loi entend favoriser la réduction de la place de l'automobile dans les zones desservies par les transports en commun.

En pratique, les services de l'Etat procèdent tous les ans à l'inventaire du nombre de logements sociaux de la commune et déterminent le taux à atteindre en regard des résidences principales.

À terme, les communes qui refusent de prendre part à l'effort national peuvent voir les sanctions financières alourdies et les préfets reprendre automatiquement le droit de préemption urbain de la commune pour permettre d'activer des leviers facilitant la production effective de logement sociaux sur ces territoires carencés.



Pour Veigy-Foncenex, le taux est de 25 % et nous faisons partie des communes déficitaires en 2023.

À ce titre, nous sommes redevables d'un prélèvement annuel et soumis à un rythme de rattrapage défini pour trois ans qui doit nous permettre d'atteindre le taux légal en 2025.

NOUS INTERROGER :

par mail : mairie@veigy-foncenex.fr

par téléphone aux horaires d'ouverture de la mairie :
04 50 94 90 11

.....
INSTANTANÉ
.....

Désormais, en passant devant le rond-point du Champ Faviol, vous mesurerez sans doute mieux toute la complexité d'aménager un massif au milieu d'un rond-point. Car voilà bien tout l'enjeu d'une commune à fleurir : concevoir des îlots de verdure, de senteurs et de couleurs que l'on saura aussi apprécier depuis sa voiture. Ce giratoire se veut plus zen et surtout avec des végétaux moins gourmands en eau.

VEIGY en actiOons

22 - **Grand angle**

26 - **C'est voté !**

28 - **Avancer ensemble**

30 - **Comment ça marche ?**

32 - **En immersion avec...**

GRAND
ANGLE

L'eau douce, une ressource inestimable et menacée

C'est un fait, les ressources en eau diminuent alors que nos besoins ne font qu'augmenter. Au niveau mondial, l'enjeu pour les années à venir est d'assurer l'accès à l'eau douce des populations.

En 30 ans, la croissance démographique et l'augmentation du niveau de vie ont multiplié la consommation d'eau par deux au niveau mondial. **La demande devrait encore s'accroître de 10 à 12 % au cours des 20 prochaines années.** Dans le même temps, le dérèglement climatique entraîne l'aggravation des périodes de canicules et de fortes pluies contribuant à la raréfaction de l'eau.

Sur le territoire de Rhône-Alpes, l'eau est accessible partout mais elle n'est pas inépuisable. La fonte des glaciers s'aggrave et avec elle, notre réservoir d'eau douce s'amenuise chaque jour. Que l'on soit approvisionné en eau par une source de montagne, un captage, un lac ou des nappes phréatiques, la demande en eau peut dépasser sa disponibilité à certaines périodes. On parle alors de **stress hydrique**. Pour pallier cette insuffisance, des mesures de restriction d'eau sont définies par les préfetures. Ces arrêtés sont pris pour une durée et un périmètre déterminés, selon quatre niveaux de gravité. Ce sont des mesures exceptionnelles qui appellent les habitants, comme les professionnels, à consommer l'eau de manière responsable en limitant ou en stoppant le lavage des voitures, le remplissage des piscines, l'arrosage des pelouses, des terrains de sport, des golfs, etc.

L'hiver 2022-2023 a comptabilisé 32 jours sans pluie. Dans ce contexte, le gouvernement a présenté un « plan eau » le 30 mars 2023. Il prévoit d'atteindre 10% d'économie d'eau d'ici 2030. Le « plan eau » a d'abord pour objectif de préparer le territoire français à l'été prochain. Certains départements sont d'ores et déjà placés en vigilance ou en alerte renforcée en vue d'économiser la ressource. Plus généralement, un plan de sobriété est demandé dès maintenant à tous les secteurs économiques. Pour les particuliers, un « **ÉcoWatt de l'eau** », instrument de mesure de l'eau, sera mis en place début mai 2023 afin de connaître le niveau de consommation, les restrictions locales et les gestes adaptés.



2 10 gestes simples pour économiser l'eau

1. Boire l'eau du robinet
2. Vérifier les installations
3. Privilégier la douche
4. Équiper la chasse d'eau d'un double débit
5. Couper l'eau du robinet dès que possible
6. Laver sa voiture en station
7. Utiliser le lave-vaisselle lorsqu'il est plein
8. Faire attention aux fuites
9. Collecter l'eau de pluie des toits
10. Arroser le jardin de préférence le soir

1 Quelles sont les causes du stress hydrique ?

À l'échelle de la planète, ce problème est dû à l'augmentation de la population, à une modification des modes de consommation conduisant à un gaspillage de l'eau, à une agriculture intensive, mais aussi au dérèglement climatique, à la déforestation, à la pollution ou à l'évaporation de l'eau.

Si le problème touche principalement les zones arides d'Afrique, du Proche et du Moyen-Orient et d'Asie, la France n'est pas toujours épargnée par le stress hydrique. Ce fut notamment le cas dans certaines régions lors des dernières canicules.

Les postes de consommation d'un logement

Source : Centre d'Information sur l'Eau



54 m³ / an / habitant

La consommation domestique moyenne d'eau annuelle en France en 2021.

Soit 148 L / jour.



“ Des analyses sont faites très régulièrement et tout montre que la qualité de notre eau est excellente dans le Bas-Chablais ! ”



93% de notre consommation d'eau concerne l'hygiène corporelle et le nettoyage.

Seule 7% de la consommation directe des Français concerne l'alimentation et la boisson.



3 Captage de l'eau des toits, quel récupérateur choisir ?

Il tombe environ 640 litres d'eau au m² de mars à octobre à Veigy-Foncenex. Si vous voulez utiliser l'eau des toits pour **arroser votre potager**, n'hésitez pas à investir dans **un récupérateur de 1 000 litres qui sera facilement amorti en 3 ans.**

Par 30°c, il faut 3 litres d'eau/m² par jour. Si on compte 60 jours de forte chaleur par an, il faut prévoir 180 litres/m², soit 5 400 litres pour un potager de 30 m². Avec 50 m² de toiture captable, nous pouvons récupérer : 640 litres (précipitations mars à octobre) x 0,75 (coefficient perte) x 50 m² (surface toiture) = 24 000 litres d'eau, donc une moyenne de 2 600 litres par mois.



Catherine Bastard, maire.

Interview

Qui est responsable de l'approvisionnement en eau de notre commune ?

Depuis 2017, Thonon agglomération a la compétence du « Grand cycle de l'eau ». A ce titre, elle assure l'alimentation en eau potable, la défense incendie, l'assainissement des eaux usées domestiques et des eaux pluviales urbaines. Elle inscrit son action dans le cadre de la préservation des milieux aquatiques et des ressources en eau.

Où se trouvent les points de captage dont dépend notre eau potable ?

En tout, il y a cinquante points de captage sur l'agglomération. L'eau potable de Veigy-Foncenex provient principalement des sources des Voïrons, mais également d'Annemasse agglomération pour une quantité maximale fixée par une convention.

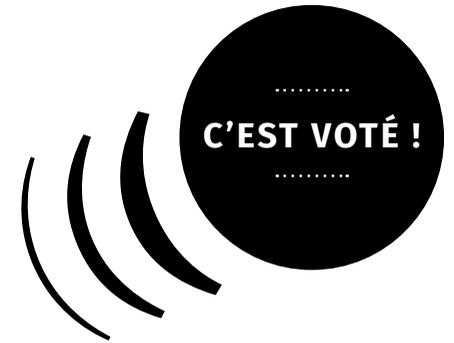
En cas de sécheresse, a-t-on d'autres sources d'approvisionnement ?

Nous ne sommes pas raccordés à la station de pompage de l'eau du lac d'Excenevex. Nous avons, de longue date, la possibilité de recourir à un bouclage avec le réseau suisse en cas d'absolue nécessité.

Et la qualité de l'eau ?

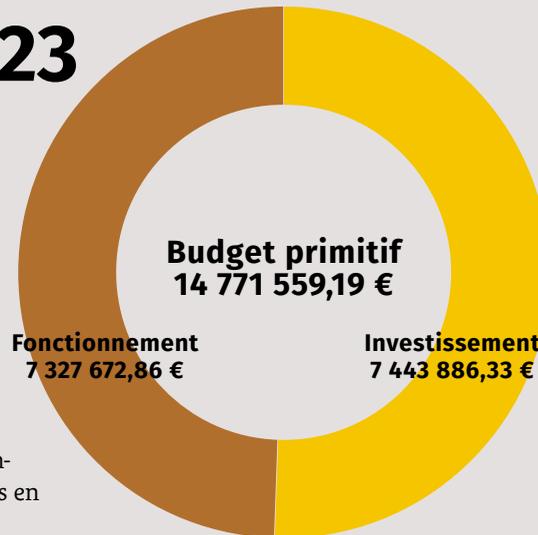
Des analyses sont faites très régulièrement et tout montre que la qualité de notre eau est excellente dans le Bas-Chablais !

AU CONSEIL MUNICIPAL



Budget 2023

Voté par le Conseil Municipal à la majorité lors de la séance du 31 mars, le budget primitif du budget principal pour l'année 2023 est issu d'une concertation entre les élus et les services afin de planifier les projets pour l'année à venir, mais aussi la gestion quotidienne des équipements et des services.



Ainsi, malgré de nombreuses contraintes extérieures telles que le conflit entre l'Ukraine et la Russie, l'inflation (augmentation des prix d'électricité, de carburants, des fournitures, d'alimentation...) ou encore les mesures réglementaires lourdes, le budget primitif 2023 prévoit un nombre important de projets en faveur des habitants.

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement financent les actions ciblées dans le cadre des priorités municipales suivantes :

- Enrichissement des programmations de spectacles au Damier
- Accompagnement du secteur scolaire via l'achat de matériel pédagogique
- Soutien au CCAS via une subvention de 18 250 €
- Soutien aux associations via une enveloppe de subvention de 124 962 €
- Renforcement de la police municipale avec la création d'un poste de brigadier
- Organisation des services enfance et petite enfance.

Point fiscalité

Les projets de la Municipalité pour 2023 entraînent une augmentation des dépenses qui doit être compensée dans une certaine mesure par les recettes de fiscalité.

En 2023, les taux d'imposition sont de :

- 26,63% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 63,14% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- 10,04% pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Pour rappel, à compter de 2023, la taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales. Seuls les propriétaires de résidences secondaires resteront redevables de cette taxe.

Les taux appliqués par la commune restent inférieurs au taux moyen appliqué au sein du Département et au taux moyen appliqué au niveau national.

Section d'investissement

Les dépenses d'équipement de 4 848 111€ traduisent un niveau très important d'investissements et correspondent notamment aux projets suivants :

L'éducation, la jeunesse et la petite enfance

- Extension de la crèche
- Extension du bâtiment dédié aux activités périscolaires
- Équipement pour l'ouverture d'une nouvelle classe (mobilier, matériel et équipement informatique)
- Installation du système d'alarme PPMS au sein de l'école élémentaire (dispositif spécifique destiné à avertir le public qu'une procédure d'urgence a été déclenchée en cas d'inondation, séisme, attentat, accident chimique...)
- Travaux d'accessibilité de l'école élémentaire

La culture, le sport et les loisirs

- Aménagement d'un terrain de pétanque
- Équipements et aménagements divers pour Le Damier (loges, panneaux numériques, Decibelmetre...)
- Réfection de la piste d'athlétisme

La tranquillité et la sécurité publique

- Installation de bornes anti-intrusion
- Renforcement de la vidéoprotection

L'aménagement des espaces publics

- Aménagement d'une halle couverte et d'une buvette aux abords de l'aire de loisirs
- Installation de WC publics au parc des Vannées et au parking de la douane
- Agencement du jardin partagé : pergolas, bac à herbes et légumes...
- Aménagement de la place de la Fruitière
- Modification des éclairages publics existants

Subventions aux associations : un soutien record en 2023

Les associations sont des acteurs importants de la construction du lien social. Elles contribuent au maintien de la solidarité, à l'épanouissement des individus et au développement culturel et sportif.

Conscient de cet apport, le conseil municipal renforce sa politique d'aide aux associations en 2023. Sous forme de mise à disposition de locaux, d'aide matérielle et/ou technique et de subventions de fonctionnement dont le budget global est en hausse.

Depuis 2022, le montant atteint par la subvention de l'Ecole de Musique nécessite la mise en place d'une convention d'objectif. Le but de telles conventions est avant tout d'assurer la pérennité de ces associations.

+)))
En savoir +
veigy-foncenex.fr

Accès aux soins : vers la création d'une deuxième maison de santé à Veigy-Foncenex

Le manque de médecins généralistes est un sujet préoccupant dans notre région. Pour répondre à ce problème, la commune a choisi de mandater un concepteur de maison de santé, SANTEALP.

La société a étudié, en lien étroit avec les professionnels de santé de la commune, des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques. Le projet devra notamment répondre aux normes d'accessibilité en vigueur et permettre de créer un espace de travail attractif qui favorisera la venue d'autres professionnels de santé sur le territoire communal.

La demande de garde pour les tout-petits allant grandissant, une micro-crèche privée viendra compléter le projet.

Les parcelles sises route des Voirons à proximité du Centre Commercial Bi1 et appartenant au domaine privé communal, ont été fléchées pour l'implantation de cet ensemble.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL :

Retrouvez tous les compte-rendus des conseils municipaux sur : veigy-foncenex.fr

Dates des prochains conseils :

- 8 juin 2023
- 7 juillet 2023
- 1^{er} septembre 2023
- 29 septembre 2023



Le bénévolat, un enjeu stratégique pour les associations

Ce n'est un secret pour personne, les associations ne peuvent vivre sans bénévole. Qu'ils soient réguliers ou occasionnels, ils sont indispensables à leur fonctionnement et à la prise de décisions. Il en est de même pour les manifestations sportives ou culturelles qui ne peuvent se tenir sans ces bonnes volontés.

Selon les chiffres de France bénévolat, il n'y a pas eu de véritable érosion de l'engagement bénévole depuis la pandémie. Pourtant, une mutation est en cours. Bien souvent, les associations se heurtent au besoin de professionnalisation des activités et à des bénévoles qui ne s'investissent que peu de temps au sein de la même structure, qui sont moins impliqués. En 2022, seuls 14% des bénévoles intervenaient de façon régulière dans leur association (Sondage IFOP pour France Bénévolat). Par ailleurs, l'engagement des plus de 50 ans a diminué de 15 % alors que celui des moins de 50 ans a progressé de 10 % entre 2019 et 2022.

L'évolution de la vie associative ne doit pas faire oublier que par essence, c'est l'envie de se rassembler autour d'une action désintéressée qui est au cœur de l'engagement bénévole. Le bénévolat est un échange et ses modalités doivent évoluer pour correspondre aux aspirations de bénévoles à la recherche de sens et désireux de voir l'utilité concrète de leur action.

“ L'évolution de la vie associative ne doit pas faire oublier que par essence, c'est l'envie de se rassembler autour d'actions désintéressées qui est au cœur de l'engagement bénévole. ”



Les Joyeux lurons de Foncenex : des bénévoles pleins d'inventivité

Parmi les nombreuses associations que soutient notre commune, les joyeux lurons ont une place à part.

Seule association de quartier, animée par une équipe de voisins dynamiques et créatifs, ils organisent régulièrement des rencontres de voisinage, comme lors de leur traditionnelle soupe de Noël. Ils investissent leur temps et leur énergie dans la réalisation de décors saisonniers pour la place de Foncenex.

Les Joyeux Lurons de Foncenex

01. Décoration de Pâques, place de Foncenex



⊕))) Le bénévolat : aider, échanger, se former, rencontrer...

Vous avez le projet de vous investir dans une association ? Vous voulez mettre à disposition du monde associatif, vos compétences, votre créativité, votre énergie ou votre temps ? Venez renforcer le comité des nombreuses associations veigyciennes !

Pour une heure, pour un jour ou régulièrement, vous pouvez soutenir les associations dans leurs activités événementielles ou récurrentes. L'Association de Parents d'Elèves, le Club Sportif de Veigy, l'École de Musique et bien d'autres pourraient vous intéresser.

N'hésitez pas à venir les rencontrer au forum des associations le 9 septembre 2023 au Damier. Ils seront ravis de vous accueillir.

Pour les contacter, consulter l'annuaire des associations sur www.veigy-foncenex.fr



Des nouvelles de l'éco-jardin partagé

Après un départ en douceur l'année dernière, entre préparation des sols et premiers aménagements, de nombreuses améliorations ont été apportées à l'éco-jardin partagé depuis début 2023.

Les services techniques, toujours aussi impliqués, ont créé une pergola fleurie pour protéger les trois composteurs du soleil qui pourrait leur être néfaste. Prochainement, un système de récupération d'eau venant de la pergola sera mis en place. L'eau ainsi récoltée servira à l'arrosage des futurs semis de l'éco-jardin.

Quinze bacs potagers dont cinq avec une pergola grillagée ont été installés pour faciliter la culture des légumes grimpants. Trois bacs surélevés destinés aux résidents de l'EHPAD *Les Érables* sont désormais en place pour leur permettre de cultiver et de cueillir différents fruits et légumes. Des jardinières ont été installées pour délimiter le parking voitures et permettre aux résidents de l'EHPAD d'accéder à cette zone en toute sécurité.

En ce qui concerne les cultures, les six lignes de l'espace petits fruits ont été grandement améliorées. Les plastiques recouvrant les lignes ont été remplacés par des coffrages en planches de bois remplis de BRF (copeaux de bois).



Pollinisateur de luxe

Dans le cadre des activités périscolaires, l'association Apidae, aidée d'une dizaine de parents et d'enfants de maternelle, a été à l'origine de la construction d'un pollinisateur. Véritable hôtel à insectes, celui-ci permettra d'embellir et de participer à la pollinisation des fleurs et du potager de l'éco-jardin. Cette animation a réuni des enfants de 3 à 5 ans ainsi que leurs parents afin de concevoir un refuge pour différentes espèces de pollinisateurs tels que les papillons, coccinelles, syrphes et abeilles sauvages.



Quelques conseils de l'association Terre et nature

Le ver de terre joue plusieurs rôles indispensables pour un jardin productif et naturel :

- Il laboure et aère les sols en creusant de nombreuses galeries.
- Il ameublir les sols.
- Il favorise l'infiltration d'eau tout en évitant le ruissellement, excellent pour lutter contre l'érosion.
- Il décompose la matière organique, les débris de plantes...
- Il fertilise les sols grâce à ses déjections.
- Il minéralise le sol grâce aux minéraux qu'il ingère et qu'il remonte à la surface.

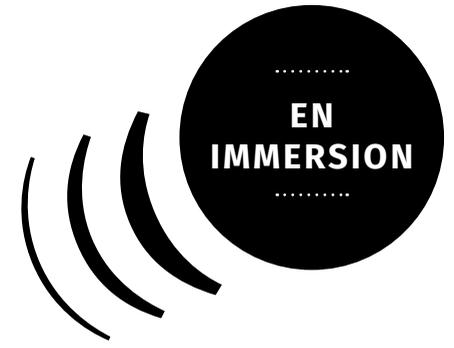
Essentiel à la structuration et à la fertilisation des sols, le ver de terre donne aux plantes les nutriments nécessaires à leur croissance.

www.veigy-foncenex.fr

Convivial et intergénérationnel, idéalement situé au centre de la commune, l'éco-jardin partagé, ce sont aussi des bénévoles qui réalisent les travaux indispensables aux plantations. Ils doivent s'inscrire en mairie et accepter les conditions de convivialité proposées. Des tables et bancs sont mis à disposition dans la zone EHPAD afin d'en faire un lieu de rencontre et de détente.



Les Sapeurs-Pompiers de Veigy-Foncenex, toujours à vos côtés !



En immersion au cœur du centre d'incendie et de secours de notre bourg, pour mieux connaître leur quotidien.

1 Contrôle du matériel

La vérification du matériel est un rituel des 3 équipes de garde. Outre l'inventaire et le contrôle de bon fonctionnement, cela permet de se remémorer les emplacements des matériels. C'est également crucial pour la sécurité de nos sapeurs-pompiers.



3 Formation

Le centre d'incendie et de secours de Veigy fait partie des 87 centres départementalisés du SDIS74 et des 5 centres de secours de la communauté de centres du Bas-Chablais qui compte Douvaine, Sciez, Excenevex-Yvoire, Bons-en-chablais et Veigy. L'activité opérationnelle de la communauté de centres représente 2 200 interventions dont 202 sur la commune de Veigy en 2022.

“ Le centre d'incendie et de secours de Veigy fait partie des 5 centres de secours de la communauté de centres du Bas-Chablais. ”

2 Manœuvres

Chaque équipe réalise deux heures de manœuvre hebdomadaire. Un sapeur-pompier doit réaliser au minimum 45h de formation de maintien des compétences par an.



4 Entraînement

De l'entraînement en caisson feu pour la maîtrise des techniques d'extinction à l'intervention, l'incendie ne représente que 7% de leur activité opérationnelle.



5 Secours à la personne

Si les pompiers sont bien les *soldats du feu*, il n'est pas moins vrai que 80% de leurs interventions concerne les secours à la personne.



Nous avons besoin de vous, rejoignez-nous !

Poussez la porte et venez nous rencontrer lors de la prise de garde du dimanche matin. Nous ne sommes que 13 pompiers-volontaires à Veigy-Foncenex...

contact : veigy@sdis74.fr



ça, C'est VEIGY !

.....
INSTANTANÉ
.....



Un brin de nostalgie avec cette carte postale de vue aérienne oblique prise à basse altitude. Un témoignage précieux qui montre combien l'ancien centre bourg autour de l'église a peu changé.

- 36 - **Choses à savoir**
- 38 - **Portrait**
- 40 - **On sort !**

LAPI



1 Vidéoprotection

Forts des bons résultats de la vidéo protection pour la résolution des enquêtes de police et de gendarmerie, ainsi que la lutte contre les incivilités, deux caméras de vidéo protection supplémentaires seront installées prochainement dans la commune.



2 Caméras nomades

Afin de lutter spécifiquement contre les incivilités, la commune va installer des caméras nomades près des Points d'apport volontaire. Elles pourront être déplacées selon les besoins. L'objectif est d'identifier les personnes indélicates et de diminuer les dépôts sauvages.



3 Tranquillité vacances

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison ou de votre appartement ?

Le dispositif gratuit *Opération Tranquillité Vacances* (OTV) des services de Police Municipale et de Gendarmerie Nationale vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie constatée.

Plus d'informations sur notre site internet
www.veigy-foncenex.fr



4 Chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie

Les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie (American Staffordshire terrier, Mastiff, Rottweiler, Tosa), ont l'obligation de faire la déclaration du chien auprès de la police municipale du lieu de résidence.

Ils doivent s'assurer que leur chien soit promené avec une muselière et tenu en laisse par une personne majeure.

Le non-respect de la réglementation constitue un délit passible de 3 750 euros d'amende et de 3 mois de prison.

5 Police municipale

Notre police municipale est maintenant renforcée par la présence d'un nouvel agent. Une équipe de deux policiers est cohérente pour une commune de plus de 4 000 habitants et permet une plus grande amplitude horaire. La réalisation de certains contrôles (notamment de vitesse) nécessite la présence de deux agents de police et permet d'accroître la sécurité des Veigyens.



Des avancées en matière de sécurité

6 CHOSES À SAVOIR

6 Signalisation des piétons

En accord avec le département, un renforcement de la signalisation de la traversée piétonne à proximité des P+R sur la RD 1005 a été mis en place. Il permet une sécurisation des usagers des transports en commun qui desservent les deux sites. La municipalité travaille également à l'élaboration d'une signalisation adaptée au carrefour RD 1005 - Route de Chablais - Cabrette avec un cheminement piétonnier plus visible pour les automobilistes.

PORTRAIT

Le Foyer Saint-Georges

plus de 100 ans de théâtre, de dynamisme et de passion

Véritable institution dans le Bas-Chablais, Le Foyer donne chaque printemps plus d'une dizaine de représentations qui attirent environ 1500 spectateurs. Aujourd'hui comme hier, nombreux sont ceux qui attendent la pièce de l'année avec impatience, sachant par avance qu'ils passeront un très bon moment.

Un brin d'histoire

En 1910, fondé par le Curé Chevrier, une simple fruitière devient le patronage Saint-Georges, une maison des jeunes avant l'heure où avaient lieu les activités de l'Harmonie Saint-Georges et de la chorale paroissiale. Dès 1922, des animations théâtrales sont également proposées.

En 1968, l'Harmonie Saint-Georges et la Fanfare municipale fusionnent, créant une entité distincte, l'Union musicale de Veigy. Le 1er janvier 1969, le Foyer Saint-Georges voit le jour et recentre ses activités sur le théâtre. Comme c'est encore le cas, le bâtiment reste propriété de l'Evêché mais l'association prend définitivement possession des lieux. Dès lors, elle ne cessera de les aménager avec patience et détermination au fil des ans.

Le secret de cette réussite et de cette longévité ?

Le Foyer Saint-Georges, c'est avant tout une troupe de comédiens qui décident tous ensemble du choix du répertoire et de la pièce mais aussi de la mise en scène. C'est aussi une grande famille de passionnés qui s'investissent corps et âme pour leur théâtre. De la réalisation des décors à l'entretien du bâtiment, les bénévoles sont partout, s'occupent de tout et ne laissent rien au hasard.

Comme aime à le rappeler le président de l'association, Jean-Paul Rigoli, le conseil d'administration du Foyer est très motivé et soudé. Forte de 30 adhérents, l'association rassemble au moins 98% de ses membres lors des Assemblées générales ! Une implication forte qui s'avère cruciale lorsque de nouveaux aménagements et remises aux normes sont nécessaires pour

le bâtiment. Ce fut le cas en 2022-2023 et c'est là tout l'enjeu : assurer l'avenir du Foyer Saint-Georges en entretenant, équipant et améliorant la salle. C'est aussi ce qui permet à la troupe de se réinventer en permanence en accueillant chaque saison de nouveaux comédiens.

Vous voulez vous exprimer sur les planches ? Venez renforcer la troupe du théâtre pour la saison prochaine !

La salle du Foyer peut être réservée pour des rencontres familiales, des expositions ou des rencontres à thème.

Pour en savoir plus www.foyersaintgeorges.fr



“ C'est une grande famille de passionnés qui s'investissent corps et âme pour leur théâtre. ”



LES IMMANQUABLES À VEIGY ET ALENTOURS



Dimanche 4 juin

Spectacle de danse

ART.

Le Damier – 17h

Le CCAS et le Tonic Gym Veigy organisent un spectacle de danse au Damier pour célébrer la fête des mères le dimanche 4 juin à 17h. Nous vous attendons nombreux pour venir applaudir nos petits artistes, sans oublier les plus grands.

Entrée gratuite et apéritif offert par le CCAS.



Samedi 24 juin

Fête de la musique

CULTURE.

Esplanade devant le chapiteau, entre 18h et minuit

Une soirée musicale et festive avec les groupes *Bande Passante* (pop/rock), *4exbabies* (électro/rock), le *Yanir Aronowicz Quartet* (jazz), l'Orchestre Junior de l'EMV et d'autres surprises !

Organisé par l'École de Musique de Veigy-Foncenex

Entrée libre - Buvette et petite restauration sur place



02.

Vendredi 16 juin

Au hasard des chemins

CULTURE.

Le Damier – dès 18h30

Restitution du projet d'écritures participatives mené par la *Compagnie STT / Super Trop Top*.

Au hasard des chemins est une lecture musicale où les mots se croisent, se répondent, s'offrent et s'envolent autour de la thématique des hasards de la vie. En collaboration avec la troupe de comédiens amateurs du Foyer Saint-Georges, les classes de CE2 de l'école primaire, l'École de Musique, et les habitants de Veigy, chaque auteur lira ou laissera lire son texte, prolongeant le plaisir de créer des univers singuliers en les partageant avec vous !

Entrée libre

04.

vendredi 14 juillet



Concert et bal du 14 juillet

CONVIVIALITÉ.

Sous le chapiteau, à partir de 19h

La traditionnelle fête du 14 juillet organisée par l'Union Musicale de Veigy-Foncenex aura lieu sous le chapiteau.

L'UMV ouvrira la soirée par un concert à 19h, puis les festivités se poursuivront autour d'un repas ou en prenant un verre et se termineront en dansant.



MAIS AUSSI...

Stages d'été avec le CS Veigy

Plus d'informations à partir du 15 mai sur le site www.cs-veigy.com

10 et 11 juin

Tournoi de Football Jean-Marie Lejeune

SPORT.

Le CS Veigy organise son traditionnel tournoi, samedi après-midi (U9) et dimanche toute la journée (U11 et U13).

Dimanche 25 juin

Tournoi rapide d'échecs

LOISIRS.

10h-18h salle d'animation

Le Club d'Échecs de Veigy-Foncenex vous invite à son 8^e tournoi rapide qui aura lieu à la salle d'animation de Veigy-Foncenex au-dessus de l'école maternelle.

MAIS AUSSI...

Samedi 1^{er} juillet

Inauguration du Street Workout

CITOYENNETÉ.

11h, Mail Piéton en face de l'Espace ABC

Inauguration du Street Workout, projet issu du premier budget participatif lancé par la commune.

Samedi 1^{er} juillet

Fête de l'école

ÉDUCATION.

Venez nombreux pour profiter de ce moment privilégié en famille et entre amis.

plus d'infos à venir sur www.apeveigy.fr



05.

Samedi 22 juillet

Toss'n turn

Musique celtique et claquettes irlandaises

CONCERT / SPECTACLE.

Chapiteau – 20h

Toss'n Turn, ce sont des musiciens inventifs et curieux qui revisitent le répertoire traditionnel et lui insufflent une touche très personnelle. Ce sont deux danseurs de claquettes irlandaises qui se libèrent des codes au fil de chorégraphies bondissantes, rythmées et aériennes.

Un spectacle à l'ambiance survoltée, un tourbillon sonore et visuel à un rythme endiablé. *Toss'n Turn* est une Irish machine indomptable !

Entrée libre



07.

Lundi 4 septembre

Rentrée scolaire 23/24

ÉDUCATION.

La rentrée scolaire des élèves aura lieu le lundi 4 septembre 2023.

Nous vous tiendrons informés des détails relatifs à la rentrée (dates et horaires), ainsi que des fournitures scolaires nécessaires, dès que nous recevrons ces informations.

Plus d'informations sur le site internet www.veigy-foncenex.fr



08.

Samedi 9 septembre

Forum des associations

VIE ASSOCIATIVE.

Le Damier de 9h à 13h

Cette année encore, professeurs et bénévoles des associations veigyciennes vous donnent rendez-vous au Damier pour vous aider dans le choix d'une activité parmi toutes celles qui sont proposées pour la rentrée.

Un moment de découverte et d'échange pour petits et grands à ne manquer sous aucun prétexte !

Samedi 2 septembre

La Batie Festival de Genève

Privés de feuilles les arbres ne bruissent pas

CULTURE.

Esplanade devant le chapiteau – 19h

Un an après la création au *Poche Genève*, Dom et Gaby, ces Thelma et Louise en cavale dans un camping-car, se retrouvent pour une tournée dans le Grand Genève.

Sous ce drôle de titre se cachent mille silences familiaux : des lourds, des débordants, des pincés qui ponctuent le dialogue des deux femmes. Elles s'éveillent et s'habillent. Elles semblent attendre une visite, commentent leurs vêtements, hésitent, se déshabillent et s'habillent à nouveau.

Le chant d'une amitié toute de complicité et de cruauté, comme une chanson de jeunesse que l'on renie et qui nous submerge de tendresse et d'horreur.

Informations et réservations dès le 13 juin sur www.batie.ch





09.

Samedi 16 septembre

Ensemble, nettoyons la nature

CITOYENNETÉ.

RDV à 9h, sous le chapiteau

Il appartient à chacun d'entre nous d'agir pour préserver notre environnement et nous permettre de profiter de la beauté de nos espaces de vie.

Des gants, gilets et sacs vous seront distribués.



10.

Dimanche 17 septembre

Journée nationale du Patrimoine

CULTURE.

Salle d'animation / cour de l'école maternelle

L'association Mémoire et Patrimoine de Veigy-Foncenex vous invite à découvrir l'histoire de l'école maternelle de 1973 à 2023. Exposition photos et rallye.

11.

Samedi 23 septembre

Marche découverte

CONVIVIALITÉ.



Rendez-vous à 9h sous le chapiteau

Participez à une marche découverte sur les chemins de Veigy-Foncenex organisée par les bénévoles de l'association Veigy Demain.



12.

Samedi 30 septembre

Zone de Gratuité

CITOYENNETÉ.

Sous le chapiteau

Pour déposer de 8h00 à 15h00 – Pour prendre de 9h00 à 17h00

Une 10e édition très attendue. La zone de gratuité est un espace de partage où chaque citoyen peut donner ou récupérer ce qu'il souhaite sans aucune contrepartie. Une manifestation qui allie solidarité et réduction de la production de déchets en donnant une seconde vie aux objets.

Organisé par l'Entraide (ALE)

MAIS AUSSI...

9-10 septembre

Rassemblement des Véhicules militaires de Haute-Savoie

RASSEMBLEMENT.

Route des Plantets

L'Amicale des Véhicules militaires de Haute-Savoie (AMV 74) organise son 17e rassemblement.

Entrée libre

22 septembre

Observation des étoiles

DÉCOUVERTE

19h30-22h, Esplanade du Chapiteau

Soirée organisée dans le cadre de *La Nuit est belle* par Veigy Demain et rythmée par une ambiance musicale live.

Pour plus d'informations www.veigydemain.fr

Coup de ♥ à la médiathèque

Coup de cœur de Nicole : On était des Loups de Sandrine Collette

Liam vit isolé dans la forêt avec sa compagne et leur enfant Aru, 5 ans. Quand celle-ci meurt, il panique à l'idée de prendre en charge l'éducation d'Aru.

Impensable pour lui qui n'a jamais connu les gestes, les caresses, l'attention, l'amour de ses parents.

Comment faire ? Commence alors un long voyage semé d'embûches et de périls, mais aussi d'émotions et d'amour qui favoriseront cette belle initiation à la paternité.

Bouleversant !

(Prix Jean Giono 2022, Prix Renaudot des Lycéens 2022)





Conseillers élus minoritaire RÉUNIR POUR AGIR AUTREMENT

Chères Veigyennes, chers Veigyens,

A mi-mandat, il est temps de vous apporter quelques informations sur nos récents votes et choix lors des conseils municipaux ; et ce, en 2650 caractères, quota d'expression réduit et imposé à la minorité depuis la refonte de l'Echo... sacré défi !

Depuis le début du mandat, nous avons toujours eu à cœur d'agir dans une optique constructive et le souci de l'intérêt général du village. Jamais nous n'avons agi dans la volonté de nous opposer ou d'entraver la bonne marche des affaires. Malheureusement, force est de constater que nos suggestions ne recueillent que très rarement un écho favorable au sein de la majorité, en commission ou au conseil: nos propositions sont-elles donc toutes vraiment si stupides?

Ainsi, lorsque nous revendiquons un Plan Pluriannuel d'Investissement, ce n'est pas pour pinailler ou théoriser, mais c'est bien parce que ce document nous semble être un outil indispensable pour définir les priorités d'investissements du village sur le long terme. Quelle surprise pour nous de devoir valider la construction d'une halle couverte, non prévue dans les programmes, alors que l'étude d'un gymnase, pourtant attendu de tous les partis, se fait désirer !

Voici des précisions sur quelques désaccords :

- La maison médicale : Nous l'avons inscrite dans notre programme, nous sommes convaincus de l'urgence d'une réponse médicale portée par la commune pour la population de Veigy. Le projet de la majorité en revanche ne nous convainc pas car il ne fait que valider une seule offre proposée par un promoteur immobilier quand on devrait établir un diagnostic des besoins et rechercher ensuite la solution la mieux adaptée. Notre proposition d'amendement destiné à optimiser les conditions pour la médecine générale a été rejetée. C'est la raison pour laquelle nous avons voté contre le projet de la majorité.

- Le budget : Lors du vote des précédents budgets, la liste RpAA s'est soit abstenue (2021), soit a voté en faveur du budget proposé (en 2022). Nous nous sommes opposés cette fois-ci, pour marquer notre sentiment de ne pas être assez associés à la construction de ce budget, entre autres sur les sujets de voirie et espaces verts, budget pourtant important de la commune.

En bref, nous reconnaissons le travail fourni par les adjoints, mais regrettons avec amertume que les décisions soient trop souvent déjà prises avant consultation du conseil... Les votes traduisent un résultat sans surprise puisqu'ils dépendent d'une majorité déjà acquise.

C'est bien dommage, car les sujets forts mériteraient une discussion ouverte et mûrie réunissant TOUTES les forces du conseil, pour une décision optimale. L'honnêteté intellectuelle devrait consister à prendre en compte certaines de nos remarques, sachant que six sièges au conseil représentent près de la moitié du village.

Nous terminons sur une bonne nouvelle ! La Mairie s'est portée candidate pour émettre des titres tels que carte d'identité et passeport, quand cette possibilité a été ouverte. Nous avons voté pour ce service public additionnel facilitant la vie des habitants.

Élus de la majorité VIVRE VEIGY-FONCENEX

Nous arrivons bientôt à mi-mandat et force est de constater que les projets avancent malgré tous les efforts que déploie la minorité pour les retarder.

Depuis plusieurs conseils municipaux, les conseillers minoritaires se sont opposés à de très nombreuses propositions primordiales pour l'avenir de Veigy. Ce fut tout d'abord le projet de la deuxième maison de santé que nous allons créer pour répondre aux besoins urgents des habitants de Veigy. Une proposition mûrement réfléchie, après avoir pris l'avis des professionnels de santé du village et d'avoir comparé les solutions adoptées par plusieurs communes de Haute-Savoie. Nous nous sommes rendus dans des maisons de santé réalisées par SantéAlps pour vérifier que leur étude et leur projet constituaient une solution apte à répondre aux besoins des professionnels de santé de la commune et de ceux que nous souhaiterions voir s'y installer. Une fois de plus, à la recherche d'un moyen pour retarder le projet, la minorité a proposé un amendement hors de propos pour une raison spécieuse et inappropriée : «s'engager à soigner en priorité une clientèle veigyenne». C'est éthiquement discutable, moralement condamnable et simplement illégal car discriminatoire. Nous soutiendrons l'installation de généralistes sans qu'ils doivent renier le serment d'Hippocrate !

C'est maintenant le budget primitif qu'ils refusent au motif qu'ils n'auraient pas été assez associés à sa construction. C'est oublier que depuis le mois de décembre 2022, en plus de la commission finances dont ils font partie, nous avons eu pas moins de deux conseils privés et un débat d'orientation budgétaire (DOB) auxquels tous les conseillers sans exception étaient invités. Alors qu'ils en avaient l'occasion lors de ces nombreuses séances, ils n'ont soulevé aucun argument allant à l'encontre du budget de fonctionnement de la commune ou des projets d'investissement envisagés. Ce nouveau vote nous éclaire sur les raisons réelles de leur refus : le besoin de ralentir notre action. Voter contre, c'est ne pas entendre les demandes des jeunes parents en s'opposant à l'extension de la crèche, c'est ne pas considérer les besoins des familles et des agents en s'opposant à l'extension du périscolaire et c'est s'opposer à la restauration de la maison communale qu'ils réclamaient à corps et à cri durant leur campagne. Rappelons également qu'aucune remarque de leur part n'a été émise lors du DOB qui mentionnait tous ces investissements.

La vie d'une collectivité implique que les élus adaptent leurs actions à la situation. Notre programme a pu varier sans que cela ne s'apparente à de l'opportunisme comme l'a suggéré la liste minoritaire. Un « discours de campagne » avant l'heure qui montrait encore à quel point, malgré le temps qui passe, leur ressentiment après les élections reste vif.

Que les Veigyens se rassurent, les tentatives d'atermoiements de la liste minoritaire resteront vaines. Nous garderons notre cap afin de mettre en place les structures et les services nécessaires afin que vivre à Veigy-Foncenex soit toujours une chance.

Infos pratiques



Mairie de Veigy-Foncenex

📍 26 Rte du Chablais
74140 Veigy-Foncenex

☎ 04 50 94 90 11

✉ mairie@veigy-foncenex.fr

🌐 www.veigy-foncenex.fr

🕒 Ouverture de la mairie au public

Lundi : 8h30-12h / 14h-17h
Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
Jeudi : 14h-17h
Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h
Samedi : 8h30-12h (accueil)

**fermeture de la mairie le samedi
du 15 juillet 2023 au 12 août 2023 inclus**

🕒 Ouverture Urbanisme au public

Lundi : 8h30-12h / Fermé
Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
Jeudi : Fermé / 14h-17h
Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h
Samedi : Fermé

Permanences du CCAS

🕒 Mardi : 14h-17h
Mercredi : 14h-17h
☎ 04 50 94 90 11
✉ ccas@veigy-foncenex.fr

Médiathèque municipale

📍 170 route du Chablais
74140 Veigy-Foncenex
☎ 04 50 94 15 82
✉ mediatheque@veigy-foncenex.fr

🕒 Mardi : 15h-18h
Mercredi 10h – 12h / 15h-18h
Jeudi : 15h-18h
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 10h-12h
Fermeture annuelle du 1^{er} au 15 août

Associations

L'annuaire des associations est consultable sur : www.veigy-foncenex.fr/association

ÉTAT CIVIL



Naissances

Stéphane Sinkov
Zine Moknache



Décès

Josette Roullard née Beaucreux
Georgette Débornes née Hasler
Pierre Rossiaud
Noël Bricchetti
Claude Baldacci
Robert Nicolas
Catherine Vergoin née Lançon
Jean-Marc Rey
François Chevallay (*ancien conseiller municipal*)
Sylvia Dorcier née Mino
Claire Cluzel née Altemir
Marie Häfliger née Chèvre
Rose-Marie Recordati née Spozio
Madeleine Crot née Peguet
Marie-Thérèse Isoux née Favre

Retrouvez plus d'actualités sur :

📘 Facebook : www.facebook.com/veigyfoncenex/

📷 Instagram : www.instagram.com/mairieveigyfoncenex/

📺 Youtube : www.youtube.com/@mairiedeveigy-foncenex8273/videos

TOSS'N TURN

MUSIQUE CELTIQUE ET CLAQUETTES IRLANDAISES



22 juillet 2023 - 20h

sous le chapiteau

Entrée libre

petite restauration dès 19h

